

DECRET N° 86-532 du 19 Décembre 1986

portant nomination des membres et du Président
du Conseil d'Administration de l'Office Béninois
de Sécurité Sociale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU la Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
- VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 84-458 du 6 Décembre 1984 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail et des Affaires Sociales ;
- VU le décret N° 83-453 du 23 Décembre 1983 portant approbation des Statuts de l'office Béninois de Sécurité Sociale ;
- VU le décret N° 85-245 du 14 Juin 1985 portant nomination des membres et du Président du Conseil d'Administration de l'Office Béninois de Sécurité Sociale ;
- VU le décret N° 86-490 du 20 Novembre 1986 chargeant le Camarade Romain VILON-GUEZO, Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire de l'intérim du Président de la République ;
- SUR Propositions du Ministre du Travail et des Affaires Sociales et des Ministères et autres structures concernés ;

LE Conseil Exécutif National en sa séance du 5 Novembre 1986,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'Office Béninois de Sécurité Sociale les personnes dont les noms suivent :

- Joseph ZOGLI et Michel MAGNIDE, tous deux Administrateurs Civils, respectivement Directeur Général et Directeur des Etudes et de la Planification, représentants du Ministre du Travail et des Affaires Sociales ;

.../...

- Nestor WADAGNI, Ingénieur Statisticien Economiste, Directeur des Etudes et de la Planification, représentant du Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé du Plan et de la Statistique ;
- Gustave PADONOU et Séverin DOKPONOU, tous deux Administrateurs des Services Financiers, respectivement Directeur des Affaires Financières et Administratives et Directeur Adjoint du Contrôle Financier, représentants du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Ibrahima BARRE, Administrateur du Tourisme, Directeur Général de l'Office National de Tourisme et de l'Hôtellerie par intérim, représentant du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Mounirou OMICHESSAN, Administrateur Civil, Directeur des Affaires Financières et Administratives, représentant du Ministre de la Santé Publique ;
- Raphaël KPENOU, représentant des Employeurs ;
- Maximilien SANTOS PEDRO, représentant des Retraités ;
- Victor AZANHOUN et Gérard BABAGBETO, représentants du Comité de Défense Révolutionnaire de l'Office Béninois de Sécurité Sociale ;
- Blaise FOLLY, Marius ADJOU MOUMOUNI et Blaise AYA, représentants du Syndicat de l'Office Béninois de Sécurité Sociale ;

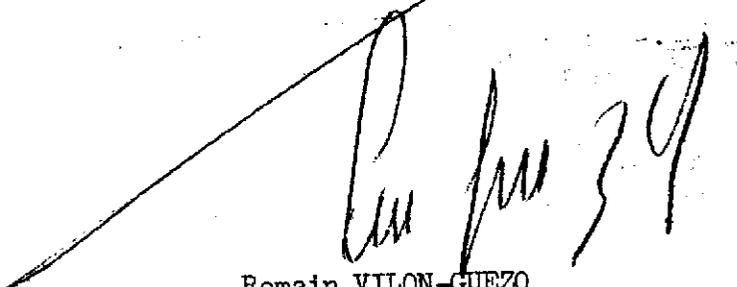
Article 2.- Le Camarade Joseph ZOCLI est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Office Béninois de Sécurité Sociale.

Article 3.- Sauf indications expresses et contraires des Organismes mandants, les remplaçants des Administrateurs sus-désignés dans leurs fonctions antérieures les remplacent automatiquement au sein du présent Conseil. Un acte subséquent sera pris pour régularisation.

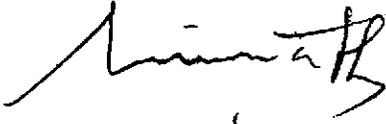
Article 4.- Le présent décret qui abroge le décret N° 85-245 du 14 Juin 1985 sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 19 Décembre 1986

pour le Président de la République absent,
le Président du Comité Permanent de l'Assemblée
Nationale Révolutionnaire chargé de l'intérim,

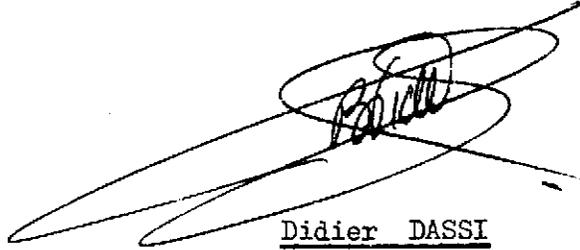

Romain VILON-GUEZO

Le Ministre du Travail et des
Affaires Sociales,



Nathanaël MENSAH

Le Ministre de la Justice, Chargé de
l'Inspection des Entreprises Publiques
et Semi-Publiques,



Didier DASSI

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 SGCEN 4 SPD 1 GCONB 1 CP/ANR 4 MTAS-MJIEPSP 8
Autres Ministères 13 CEAP 6 DBSS 4 DLC-INSAE-BCP 6 DCCT-ONEPI 2 IGE 3 DB-DCCF-
DSDV-DTCP-DI 10 DPE 1 BN-DAN 2 INTERESSES 9 JORPB 1.-